



# PLOUZÉVÉDÉ

## Infos

Décembre 2011 - Numéro 112

### Etat Civil

#### **Naissances :**

*Bienvenue à ce petit plouzévédéen et à cette petite plouzévédéenne*

- Lucien, Ulysse, Christian, Guy MAZÉ—BELLEIL, Lanrioul
- Claire, Léa ABGRALL, 20 route de Brest

#### **Décès :**

*Une pensée pour celle qui nous a quitté.*

- Thérèse QUÉRÉ née OLLIVIER, 84 ans, Créac'h ar stang

### Permanences en Mairie

- ADIL : pas de permanence en décembre.
- P.L.H. (amélioration habitat) : lundi 14
- Relais Parents Assistantes Maternelles: Jeudi 8 et 22 de 9h à 12h, à la Mairie. Temps d'éveil au Foyer Antoine Caill le vendredi 2.

### Déchetterie Besmen

☎ 02.98.29.59.14  
 Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
 HORAIRES D'HIVER

- Lundi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00
- Mercredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Vendredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Samedi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00



### Recensement - Jeunes nés en 1995

La démarche de recensement est à faire en mairie entre la date à laquelle ils atteignent **16 ans** et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Lors de son inscription, le jeune (fille ou garçon) reçoit une attestation de recensement qu'il sera amené à présenter pour tous examens ou concours à venir (ex. conduite accompagnée, permis de conduire, BAC, etc....).

Se munir du livret de famille

### Inscriptions sur liste électorale

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2011**, date de clôture des inscriptions.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture).

### Recrutement d'agents recenseurs

La commune de Plouzévédé RECRUTE 3 agents recenseurs pour la période du 19 janvier au 18 février 2012.

Les candidatures sont à adresser à la mairie pour le 16 décembre 2011 dernier délai.

### ASBP

**U7 – U13** : Les jeunes alternent entraînement et plateau tous les samedis après midi.

**U9** : Bon comportement général de cette équipe depuis le début de saison.

**Équipe B** : Elle s'est qualifiée lors de la 1<sup>ère</sup> phase de poule du challenge 29 en coupe.

**Vétérans** : Ils se sont longuement imposés 7 à 2 lors de la dernière journée face à Loquéholé.



**Le Repas de Noël de l'ASBP (avec animation) aura lieu le samedi 17 décembre au Tamara. A partir de 19h, un apéro sera proposé au Mil-Ham.**

**Réponse souhaitée auprès des dirigeants pour le 4 décembre dernier délai. Tarif : 20€**

### Projet Éducatif Local

**Centre de Loisirs : Vacances de la Toussaint**

#### L'école de Sport

A l'initiative du Projet Educatif Local (PEL) du bassin de vie Plouzévédé - Saint Vougay- Trézilidé, un nouvel accueil s'est ouvert depuis le 4 Novembre 2011.

Il s'agit de l'école de sport. Durant la saison 2011/2012, 24 enfants des 3 communes, âgés de 5 à 6 ans vont découvrir et pratiquer 8 disciplines sportives par cycle de 3 semaines.

Le judo sera le prochain sport à partir du vendredi 2 Décembre, suivi du badminton, de l'athlétisme, de la danse, du football et de l'équitation.

Cette école de sport fonctionne en collaboration avec les clubs du bassin de vie pour promouvoir les association sportives et permettre aux enfants de découvrir des sports nouveaux dans un climat de convivialité.

### Accueil de Loisirs-Les 3 Ruches



**NOUVEAU : Pour la première fois cette année le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances de Noël (La 1<sup>ère</sup> semaine).**

#### Les vacances de Noël :

L'accueil de loisirs de Noël se déroulera du lundi 19 au vendredi 23 décembre dans les locaux de l'accueil des mercredis, au foyer A. Caill à Berven en bas de la place du champ de foire. L'accueil ouvrira ses portes de 7h30 à 18h30 aux enfants des communes de Plouzévédé, Saint Vougay et Trézilidé.

Le programme des vacances est en cours de réalisation et sera communiqué dans les écoles et sur le site 3 semaines avant le début des vacances (nom du site à taper dans la barre d'adresse : [www.famillesrurales.org/plouzevede](http://www.famillesrurales.org/plouzevede)). Néanmoins le thème général de ces vacances tournera autour de Noël.

Les modalités d'inscriptions seront précisées sur le site et sur le document donné dans les écoles.

Contact : 06-68-50-75-85

E-mail : [famillesrurales29440@laposte.net](mailto:famillesrurales29440@laposte.net)



## Animations Ados - -Les 3 Ruches



Des activités sont proposées aux jeunes de 12 à 15 ans (nés entre 2000 et 1997) durant les vacances de Noël 2011.

Ces animations seront encadrées par Christophe PRIGENT, éducateur sportif inter communal:

### **Mardi 20 décembre : Tournoi de jeux de console vidéo et repas pizza**

Salle communale de Saint Vougay de 17h00 à 21h30

Pour ceux qui le veulent : apporter vos consoles et vos jeux vidéos

Tarif : 5,00 € avec le repas

### **Jeudi 22 décembre :**

Tournoi de badminton et tennis de table

De 14h00 à 16h30 à la salle omnisports

Tarif : 2,00 € (goûter compris)

### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

- Les dossiers d'inscription sont à retirer et à ramener le mercredi au foyer Antoine CAILL à Plouzevé (centre de loisirs) durant la période scolaire et durant les vacances.
- Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription et le certificat médical sur le site Internet
- Adhésion à l'association : carte J'Pass : 5,00 € par jeune pour l'année 2011/2012.  
Règlement lors de l'inscription à la 1<sup>ère</sup> activité.

Attention : les jeunes qui ne seront pas inscrits ou qui n'auront pas ramené le dossier d'inscription ne pourront pas participer aux activités.

### **Pré inscription :**

- par téléphone : 06 68 50 75 85
- Auprès de Tito
- Le mercredi au foyer A CAILL (centre de loisirs) en période scolaire ou durant les vacances
- Par Internet sur le site Familles Rurales : <http://www.famillesrurales.org/plouzevede/>  
Rubrique : ADOS, puis pré inscription en ligne

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 OCTOBRE 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le Mardi 25 Octobre 2011 sous la présidence de Madame Viviane PLUCHON, Maire.

Présents : Viviane PLUCHON, Yann BERTHONNEAU, Christian BIANNIC, Joël LE MENN, Jean-Claude BOYET, Bernadette CARRER, Viviane QUILLEVERE, Henri TROADEC, Sabrina LE LEZ, Christophe MILIN, Laurent BERTHOU, Franck BROSSIER, Pascal QUERE, Florence KERNEIS

Absents excusés : Yvon LE LEZ.

Absents: Néant.

Procuration : Yvon LE LEZ à Yann BERTHONNEAU

Secrétaire : Florence KERNEIS.

### **VOIRIE : RECONDUCTION DU MARCHÉ A BON DE COMMANDE POUR L'ANNEE 2012**

M. Christian BIANNIC rappelle au Conseil Municipal que le 17 Février 2009 la Société SACER Atlantique avait été retenue dans le cadre d'un marché à bons de commande pour effectuer des travaux de modernisation et d'entretien de la voirie communale pour la période 2009 à 2012.

Il précise que ce marché a été conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois et sollicite le Conseil Municipal pour la reconduction de ce marché au titre de l'année 2012.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (11 voix exprimées, 11 voix favorables), le Conseil Municipal approuve la reconduction du marché à bons de commande pour l'année 2012. Il est rappelé que le minimum de travaux

à commander dans l'année est fixé à 38.000,00 € T.T.C. et le maximum à 122.000,00 € T.T.C. La présente décision devra être notifiée à l'Entreprise SACER Atlantique avant le 31 Octobre 2011.

### **CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE TRÉZILIDE POUR L'AGENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

Mme le Maire fait le point sur l'embauche d'un agent à l'école maternelle par la commune de Trézilidé. Il convient donc d'établir une convention entre les deux collectivités pour répartir la charge financière selon des critères définis dans la convention.

Celle-ci précise que la clé de répartition des charges de personnel est basée sur un ratio prenant en compte le nombre d'élèves de la commune d'origine sur le nombre d'élèves total. Celui-ci sera révisable chaque année au moment de la rentrée scolaire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (12 voix exprimées, 12 voix favorables), le Conseil Municipal, approuve la convention mise en place pour le partage de la charge financière liée à l'embauche d'un agent à l'école maternelle du Regroupement Pédagogique Intercommunal et autorise Mme Le Maire à signer cette même convention.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DEFINITION DU PRIX DE LA PART COLLECTIVITE**

Afin d'établir sa prochaine facturation, la SAUR demande si le Conseil Municipal envisage pour l'année prochaine de revaloriser la redevance assainissement recouvrée par ses services auprès des habitants de la commune branchés au réseau d'assainissement collectif.

Mme Le Maire rappelle qu'il n'y a pas eu d'augmentation de prix l'année dernière.

La part fixe est actuellement de 38,11 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (14 voix exprimées, 14 voix favorables), le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les prix de la part collectivité de l'assainissement collectif.

### **VOTE DU TAUX DE LA NOUVELLE TAXE D'AMENAGEMENT**

Mme Le Maire et les adjoints font un rappel des éléments donnés lors du précédent Conseil concernant l'obligation de délibérer pour fixer le taux de la nouvelle taxe d'aménagement.

Pour information le taux choisi par le Conseil Général du Finistère est de 1,5 % et au niveau communal le taux qui se rapprocherait le plus de l'existant est compris entre 1,2% et 1,5%.

Après en avoir délibéré, et à la majorité (15 voix exprimées, 8 voix favorables, 6 voix contre, 1 abstention), le Conseil Municipal décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 1,5%.

### **RAPPORT 2010 SUR LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) nous a adressé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2010. Ce document est présenté au Conseil Municipal.

M Henri TROADEC présente le rapport de ce service organisé par la commune et qui a comme délégué la Société SAUR. Celle-ci a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien ainsi que la permanence du service qui est exploité en affermage par un contrat ayant pris effet le 15/05/2009 pour une durée de 12 ans.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (15 voix exprimées, 15 voix favorables), le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif de la commune de Plouzevé.

## ADHESION AU SYNDICAT MIXTE « PAYS TOURISTIQUE DU LEON »

Par délibération du 14 décembre 2010, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a entériné son adhésion au Syndicat Mixte « Pays Touristique du Léon ». Nouvelle gouvernance touristique, le syndicat mixte a pour objet, en lieu et place des Communautés de Communes fondatrices à savoir les Pays de Landivisiau, Pays Léonard et Baie du Kernic, qui lui en donnent compétence, la mise en œuvre sur le territoire du Léon de missions de dimension intercommunautaire, jusqu'à présent menées par les Offices de tourisme et syndicats d'initiative et par le Pays touristique du Léon :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (15 voix exprimées, 15 voix favorables), le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau au Syndicat Mixte « Pays touristique du Léon » et charge Mme Le Maire de notifier cette décision à l'autorité qualifiée.

## AFFAIRES DIVERSES

### ANIMATION JEUNESSE / ECOLE

M Yann BERTHONNEAU fait le point sur les sujets d'actualité :

✓ Tout d'abord concernant le cirque et le projet qui a eu lieu en juin, le Conseil avait validé le projet sans délibérer. C'est pourquoi il est proposé au Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle de 20€ par enfants soit 1 500€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (15 voix exprimées, 15 voix favorables), le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 1500 € à l'école pour le projet cirque.

✓ Dans le cadre du Projet Educatif local (PEL), la CAF a proposé à la mairie de créer une école de sport. Réservée aux enfants nés en 2005 et 2006 habitant les 3 communes du bassin de vie, elle proposera des activités sportives et de loisirs. Le nombre de participants est limité à 24 pour des activités en période scolaire. Celles-ci seront encadrées par l'animateur sportif communal assisté de bénévoles compétents venant des différentes associations.

Il est proposé au Conseil de valider le tarif d'adhésion qui s'élève à 20 € par enfants.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (15 voix exprimées, 14 voix favorables, 1 abstention), le Conseil Municipal fixe les tarifs de l'école de sport à 20 € l'adhésion et précise que la participation communale sera de 20 € par enfant.

✓ Les écoles du réseau de réussite scolaire ont réalisé ensemble un projet d'école avec les communes de Plouescat, Sibiril, Cléder, Saint Vougay et de Plouzévéde-Trézilidé pour permettre une ouverture au monde culturel dans un environnement rural.

Ce projet est mené en partenariat avec la Carène qui finance une partie de ce projet. Il est donc demandé aux communes de participer financièrement en aidant l'école à hauteur de 24,40 € par enfant dans le cadre du Projet Annuel.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (15 voix exprimées, 15 voix favorables), le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle à l'école de 21,14€ par enfant pour ce projet.

✓ Les travaux du Foyer Antoine Caill sont terminés, la réception a été faite et la somme totale des travaux est inférieure au devis initial.

### POLE MEDICAL

M Yann BERTHONNEAU fait le point sur l'avancée des contacts avec les différents praticiens désireux d'intégrer le Pôle Médical. Un nouveau médecin généraliste, Mme Marie-José Guéguen intégrera les locaux en mars prochain à la fin de sa thèse. Elle occupera le Bloc Médecin n°2.

Un ostéopathe a aussi contacté la mairie pour se renseigner et envisager éventuellement de rejoindre la structure.

Par ailleurs, l'ergothérapeute, Mme Diane COLLET, a démarré son activité courant octobre.

### ZONES HUMIDES

M Henri TROADEC fait un point sur l'avancée du recensement des zones humides, étude qui va répertorier toutes les zones concernées sur la commune. Elle est suivie par un comité de pilotage composé d'élus, de représentant des chasseurs, des pêcheurs,... Le rapport définitif sera rendu courant décembre et une discussion interviendra au sujet du diagnostic.

### LOTISSEMENT DE KERLANN

Les constructions sont achevées au lotissement de kerlann et il convient de réaliser les aménagements définitifs.

### PROBLEMES DE CHIENS ERRANTS

Suite à de nouvelles réclamations, il a été convenu que les chiens non ramassés et traînant sur la voie publique seront automatiquement amenés à la fourrière.

### AMENAGEMENT DE LA RD 788

Le conseil se réunira prochainement après avoir reçu l'estimatif global.

## Club des Anciens

L'Assemblée Générale aura lieu  
le **Judi 8 Décembre** au Mil Ham à 10h30  
et sera suivie d'un repas servi sur place,  
prévoir les inscriptions pour le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre**.



## Ensemble Paroissial Berven - Lambader

### Horaires des messes Mois de décembre 2011

	Plouzévéde	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
3/4 déc	18h		10h30		
10/11 déc	18h	10h30			
17/18 déc	18h			10h30	
24 déc	Veillée de Noël à 18h - Plouvorn				
25 déc	10h30				
31 déc	18h				
1 <sup>er</sup> janv			10h30		

### Célébration de la réconciliation :

Mercredi 21 : à 14h30 à Landivisiau et 18h à Plouvorn

Jeudi 22 : à 20h à Bodilis

## Annonces

➤ A louer : au bourg de Plouzévéde maison T3, libre, très bon état, Loyer : 460€. S'adresser au 02.98.69.84.31 (heures repas)



➤ A louer T1, 2ème étage, Maison des sages, loyer : 159,16 Euros, 22,87m². Aiguillon Construction : 02-98-88-13-86



➤ Dame cinquantaine garde d'enfants, CAP Petite Enfance.  
Tél : 02.98.29.57.28 ou 06.06.48.92.65



➤ Cherche Cuve à Fuel de 1 000 litres d'occasion. Contact au 02.98.69.97.20



➤ Femme 45 ans, cherche travail : heures de ménage, repassage, dame de compagnie,... Ticket CESU.  
Tél : 02.98.29.52.38

## HOTEL - RESTAURANT « Les Voyageurs »

organise une soirée pour la Saint Sylvestre,  
Informations et Réservations au 02.98.69.96.84



## COLLECTE DE SANG

La collecte d'hiver se fera le

**JEUDI 29 DECEMBRE,**

**au Mil Ham, de 8h 15 à 12h 30**

Nous avons dû accepter cette date, car l'EFS n'en avait pas d'autre à nous proposer.

Si, à première vue cette période d' "entre fêtes" peut sembler mal située, c'est pourtant là que les besoins en sang seront, hélas, les plus grands.

Beaucoup de déplacements, de festivités, entraînent une augmentation des accidents, de toutes sortes.

Alors, soyons là pour faire le plus beau des cadeaux de Noël : offrir notre sang à ceux qui vont en avoir besoin.

Contact : Jackie AUTRET 02.98.69.99.27



## « TROPHEES DE LA VIE LOCALE » du CREDIT AGRICOLE

(3<sup>ème</sup> édition)

Ce concours, ouvert à toutes les associations et aux établissements scolaires du Finistère, a pour objectif de faire connaître et d'encourager les initiatives originales qui sont porteuses de lien social et qui contribuent à l'animation du territoire (projets concrétisés ou en cours de réalisation).

Au niveau local, le Crédit Agricole pourra récompenser 10 dossiers : 5 prix de 300 € et 5 prix de 150 €.

### 5 Domaines pour concourir

- l'environnement et le cadre de vie (économie d'énergie, lutte contre la pollution...)
- l'insertion sociale
- les initiatives « jeunes »
- la culture et le patrimoine
- Autres (projets non classables dans les quatre premières catégories)

Les dossiers de candidature sont à retirer dans votre agence du Crédit Agricole ou téléchargeables sur le site internet [www.ca-finistere.fr](http://www.ca-finistere.fr)

Ces dossiers devront être déposés au plus tard le 17 janvier 2012.

### Les Sauveteurs en mer de l'Aberwrac'h

organisent leurs traditionnelles « Ventes de fin d'année »

le Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2011,  
de 14h à 18h, au sémaphore de l'Aberwrac'h.

Vente de vêtements et produits siglés SNSM...

Venez nombreux effectuer vos achats de Noël en soutenant la cause du SAUVETAGE EN MER.

### Objectif Breizh

Dans la perspective de créer un club photo numérique pour les photographes amateurs sur les communes de Plouzévédé, Saint Vougay, Trézilidé, je demande aux personnes qui sont intéressées de me contacter par mail : [serge.agombart@free.fr](mailto:serge.agombart@free.fr). Une réunion sera programmée au mois de Janvier selon les résultats obtenus.

Ateliers du club : Formation et conseils pour les prises de vue et l'utilisation des logiciels, concours internes, expos, sorties à thèmes, explications pour le choix de certains matériels.... D'autres ateliers pourront être étendus par la suite.

Objectifs du Club Photo : Destiné à favoriser les rencontres amicales entre photographe amateurs désireux d'échanger des idées dans tous les domaines d'activité photographique numérique.

Club ouvert à tous les amateurs de photos, débutants comme confirmés.

### Infos



### L'Armée de Terre recrute des jeunes pour devenir :

#### Volontaire de l'armée de terre :

- de 18 à 26 ans (tous niveaux de qualifications)

Possibilité de découvrir l'armée de terre en souscrivant un contrat d'engagement d'un an renouvelable 4 fois et d'acquérir une expérience professionnelle.

#### Engagés volontaires de l'armée de terre :

- de 17,5 ans à 29 ans (sans qualification à BAC)

#### Sous-officiers :

- de 17,5 ans à 25 ans (titulaire du BAC général, technologique ou professionnel et jusqu'à BAC+2)

#### Officiers :

- de 18 à 30 ans (de BAC+3 à BAC+5)

Pour connaître vos possibilités de carrières et les parcours professionnels, une équipe de conseillers en recrutement se tient à votre disposition au CIRFA de Brest. Vous pouvez les joindre au numéro suivant : 02.98.22.16.23 ou par courriel :

[cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.brest@terre-net.defense.gouv.fr)

Vous pouvez également consulter notre site internet :  
[DEVENEZVOUSMEME.COM](http://DEVENEZVOUSMEME.COM)

### DATES À RETENIR.

- Dimanche 27 Novembre : Kig Ar Farz de l'école Saint Thérèse
- Jeudi 8 Décembre: Assemblée Générale du Club des Anciens
- Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre: Marché de Noël
- Samedi 17 Décembre: Repas de Noël de l'ASBP
- Dimanche 29 Janvier : Kig Ar Farz de l'Ensemble Paroissial

### MEMENTO

**MEDECINS DE GARDE :** Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

**PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR :** Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

**Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.**

- ✓ Cabinet Infirmier tél. 06.60.89.95.79
- ✓ Cabinet Kinésithérapie tél. 02.98.69.98.03
- ✓ Cabinet Pédiacre-Podologue tél. 02.98.69.92.13
- ✓ Cabinet Orthophoniste tél. 02 98 29 52 57
- ✓ Centre Vétérinaire tél. 02 98 69 90 18
- ✓ Taxi – Daniel FLOCH tél. 02 98 69 91 00
- ✓ A.L.D.S tél. 02 98 69 49 60  
(Services de soins, repas et d'aide à domicile et service mandataire).

**MAIRIE** – Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h

**AGENCE POSTALE** – du Mardi au Samedi : 9h-12h

**BIBLIOTHEQUE** – Permanences : Mercredi de 10 h à 12h

☎ 02.98.29.50.46

Vendredi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin : Samedi 24 décembre

**(Distribution le Samedi 31 décembre 2011)**

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire.

**BONNES ET HEUREUSES FETES  
DE FIN D'ANNEE  
A VOUS TOUS**